



Syndicat Local **FO Justice** CP MOULINS-YZEURE

## Énième agression au QMC

Aujourd'hui, il n'y aura pas d'effet de style ni de détours...

Cet après-midi, notre collègue en poste au premier droit a été agressée alors qu'elle effectuait tout simplement son travail.

### **Les faits sont graves et doivent tous nous alerter !**

Probablement mécontent de devoir patienter que les mouvements promenades se terminent pour pouvoir effectuer son changement de cellule, le protagoniste en décidera autrement, et bousculera violemment notre collègue, forçant le passage, en clamant haut et fort qu'il n'attendrait pas. La clé encore dans la serrure, la dragonne de la collègue est arrachée et brisée par la violence et la force de l'agression.

Relevée de son étage et prise en charge par la gradée de détention, puis par l'assistant de prévention, la collègue sera conduite aux urgences, souffrant de douleur au cou et au bras.

**Elle subira 5 jours d'ITT.**

Voilà déjà de nombreuses fois que nous vous alertons d'une montée en puissance des tensions et d'un danger grandissant pour les agents. **Qu'attendez-vous pour agir ?**

Quels sentiments les agents éprouvent-ils, lorsqu'ils viennent au travail, et que les insultes, menaces et agressions sont de plus en plus fréquentes mais n'entraînent pas les sanctions exemplaires attendues ?

Que pensent-ils, lorsqu'ils apprennent que leur hiérarchie elle-même est impuissante et que les transferts d'urgence de détenus susceptibles ou étant déjà passés à l'acte ne peuvent pas être effectués ?

Ce qui était autrefois inconcevable est désormais devenu une réalité ordinaire. Doit-on s'en accommoder ?

**Le Bureau Local FO Justice majoritaire du CP exige que des sanctions EXEMPLAIRES soient prises à l'encontre de toutes personnes détenues qui agressent ou menacent nos collègues.**

**Le Bureau Local FO Justice majoritaire du CP souhaite un bon rétablissement à notre collègue victime de cette agression et à tous nos collègues qui en ont subi dernièrement et reste à leur disposition pour les démarches à effectuer.**

SL FO Justice Moulins-Yzeure  
Le 3 avril 2024

